

## COMPILATION DES TRAVAUX DU CDPB

### “AGRICULTURE-ALIMENTATION”

Depuis 2015, le lien **production/consommation** est au cœur des travaux du Conseil de développement du Pays Basque sur la question agricole. Ces réflexions se sont tout d’abord appuyées sur le diagnostic alimentaire de l’IUFN (plateforme internationale de promotion des systèmes alimentaires durables pour les régions urbaines) [« Quelle alimentation pour le Pays Basque, demain ? »](#) mené par le Conseil des élus en 2015. Puis, en 2016, elles ont fait l’objet d’un travail entre Conseil des élus et Conseil de développement du Pays Basque sur [la gouvernance alimentaire](#).

Outre un travail spécifique sur la version 1 du PAT, les questions liées à l’agriculture et à l’alimentation ont ensuite émaillé les travaux du CDPB, dans les différentes contributions transmises à la CAPB ou aux partenaires du territoire.

Il est ici proposé un travail de **capitalisation des recommandations** issues de ces travaux, qui confirment l’aspect éminemment transversal des enjeux liés à l’agriculture et l’alimentation.

#### Les différentes contributions :

- [Travaux sur le projet de territoire du CDPB \(2019\)](#)
- [Travaux sur le PCAET de la CAPB \(2019\)](#)
- [Travaux sur le SCoT Pays Basque - Seignanx \(2021\)](#)
- [Travaux sur les PLUi \(Plans Locaux d’Urbanisme Intercommunaux\) du Pays Basque intérieur \(2023\)](#)
- [Evaluation du Projet alimentaire de territoire de la CAPB \(2023\)](#)
- Autres références : [travaux sur la montagne basque \(2022\)](#) et [travaux sur le tourisme \(2022\)](#)

## 2018 / 2019 – Contributions au Projet de territoire

Les travaux menés en 2018 et en 2019 par les membres du CDPB sur le projet de territoire ont abouti à un axe intitulé “**Nourrir - créer un écosystème entre producteurs & consommateurs locaux**”, qui a donné lieu à trois orientations et à une série de propositions<sup>1</sup>.

### **Renforcer la place de l’agriculture dans l’ensemble du territoire pour soutenir sa mutation**

- Renforcer les **dispositifs de reprise et d’installation** et repenser **l’intervention publique pour préserver la terre**, faciliter des logiques de couveuses, voire de régies municipales...
- Accompagner les démarches de qualité, la conversion bio, et la **diversification de la production** notamment en du maraîchage et la production fruitière.
- Maintenir la pluriactivité et **l’agriculture à proximité** des villes, source d’innovations et d’échanges avec les habitants.
- **Sensibiliser les citoyens à une alimentation locale de haute qualité**, en lien avec les problématiques de santé publique.
- Faciliter le dialogue et **l’interconnaissance entre producteurs/consommateurs** en créant des espaces de rencontre.
- Développer des expériences urbaines portées par les habitants (espaces publics transformés en espaces productifs, jardins partagés, etc).
- Développer la **formation** agricole en lien avec les mutations écologiques.

### **Structurer un circuit court à grande échelle pour optimiser la consommation des produits locaux**

- **Structurer l’offre agricole et des produits transformés**, à l’échelle du Pays Basque (taille critique) pour répondre à la demande locale = **plateforme logistique de produits locaux** avec outils de conditionnements, de commercialisation, à destination de la commande publique et des lieux de vente grand public.
- **Structurer la commande publique et la demande locale des consommateurs**, en intégrant l’accessibilité sociale (précarité alimentaire) = **développer la promotion de l’achat local** dans les appels d’offre et les pratiques de la restauration collective (hôpitaux/cliniques, crèches, écoles, maisons de retraite) et auprès du grand public (campagnes de promotion, mobilisation des réseaux de distribution, travail sur des gammes de produits accessibles financièrement...)

### **Déployer le potentiel transversal de l’agriculture pour contribuer au renforcement entre secteurs d’activités**

- Valoriser le **patrimoine culturel immatériel du monde agricole**.
- Développer une offre d’**agritourisme** de haute qualité.
- Promouvoir le **savoir-faire** du modèle agricole basque, de la transformation et de l’agroalimentaire, de la gastronomie, et renforcer ses **capacités d’innovation** (liens les nouvelles technologies, la recherche...).
- Développer les échanges et les **complémentarités avec le Pays Basque Sud** (notamment la Navarre), mais aussi le sud des Landes et **d’autres territoires néo-aquitains**.

---

<sup>1</sup> Retrouvez les travaux sur le projet de territoire sur [le site du CDPB](#)

## 2019 – “Mobilisation générale autour d’un scénario-climat volontariste en Pays Basque” - Contribution au Plan Climat Air Energie Territoire de l’Agglomération

Un volet “**agriculture et alimentation**” a été intégré aux orientations stratégiques formulées dans le cadre de cette contribution.<sup>2</sup>

### **Agriculture & alimentation : orienter la consommation et la production vers une alimentation saine, locale et variée.**

#### **Aller vers le « zéro intrants phytosanitaires et engrais chimiques » et optimiser la fonction captage de CO2, grâce à l’évolution des pratiques agricoles**

Accompagner la transition vers de meilleures pratiques de gestion des sols, prairies, parcelles boisées et forêts, en s’appuyant :

- sur **la formation de futurs professionnels** et des agriculteurs en activité
  - o améliorer la formation initiale = contenus des formations agricoles, nouvelles formations (comme promotion le DU agroécologie)
  - o faciliter la formation des professionnels à de nouvelles pratiques, les échanges entre professionnels (auto-formation)
- sur **de nouveaux outils financiers** soutenant le développement des surfaces en bio, les démarches de qualité liée à des labels ou marques territoriales
- sur **une communication** permettant de promouvoir et valoriser des pratiques innovantes déjà mises en œuvre.

#### **Préserver le foncier agricole disponible près des centres urbains en le destinant vers la réponse aux besoins alimentaires locaux**

- Des **filières** à soutenir massivement :
  - o maraîchères et fruitières pour répondre à des besoins encore non couverts (80% des fruits et légumes sont importés dans le territoire, et les surfaces de maraîchage augmentent peu)
  - o agroforesterie qui assure une fonction importante de captage de carbone.
- **Mettre en lien politique d’urbanisme et capacité alimentaire locale** (lien entre PLH, PLUI et Projet Alimentaire de Territoire).
- **Mobiliser de nouveaux outils fonciers** (ex : Lurzaindia) et développer des **règles d’urbanisme volontaristes** pour limiter l’artificialisation et privilégier le maintien des terres agricoles, y compris dans les zones urbaines avec des vocations maraîchères.
- Comme en matière d’habitat, s’orienter vers une **acquisition foncière publique** et une installation des producteurs via des baux de longue durée (bail de carrière...).

---

<sup>2</sup> “[Mobilisation générale autour d’un scénario-climat volontariste en Pays Basque](#)” - Contribution du CDPB au PCAET de la CAPB (2019) p.22

## Structurer la demande collective et l'offre locale

**Les collectivités** ont un rôle majeur à jouer par la restauration collective ou scolaire (et la Communauté d'agglomération vis-à-vis des 158 communes), tant en termes d'approvisionnement local, que d'éducation et de sensibilisation. Il s'agira d'agir à plusieurs niveaux.

- **Orienter la commande publique** vers l'achat local de produits alimentaires de qualité, à impact environnemental favorable.
- Faciliter l'approvisionnement local en renforçant et en structurant **le lien entre offre et demande locale**, via des **plateformes locales**.
- Accompagner **la professionnalisation et la mutualisation des producteurs locaux** dans la réponse aux appels d'offre.
- Amplifier **la structuration des filières locales existantes** : ventes directes, circuits courts et AMAP, supermarchés et épiceries coopératifs.
- Mettre en place un **plan de sensibilisation** à grande échelle auprès de tous les publics et des consommateurs pour promouvoir une alimentation plus saine, locale et diversifiée (valorisation d'une alimentation plus végétale, valorisation de la viande locale, éducation au goût et à la nutrition...).
- **Favoriser les pratiques écocitoyennes** ; sensibilisation des jeunes, travail sur la consomm'action, jardins partagés...

## L'agriculture durable, levier de développement économique du territoire

- Développer **l'agritourisme** et les produits innovants.
- Développer **les complémentarités avec le Pays Basque sud**.
- Soutenir **les dispositifs de reprise/installation**, de mutualisation logistique et commerciale des exploitations.

## 2021 – “De la géographie des modes de vie au Projet stratégique d’aménagement” - Contribution au PAS du SCoT Pays Basque Seignanx

Les travaux menés avec les membres du CDPB dans le cadre des travaux sur le Schéma de cohérence territoriale Pays Basque-Seignanx ont fait de **l’aménagement agricole** un des quatre principes pour l’aménagement du territoire, développé en 5 axes.<sup>3</sup>

### **Aller vers un aménagement agricole du territoire en phase avec la relocalisation de la consommation et la pérennité d’un territoire « entretenu »**

- **Préserver les terres à fort potentiel agronomique** : étude à développer et politique de stockage foncier.
- Poursuivre la **structuration des filières dans une logique de diversification des productions**, de développement de la transformation locale, du maintien de la qualité de la ressource (sols, prairies, forêts : autant de puits de carbone nécessaire à la poursuite de l’objectif de neutralité du territoire).
- **Développer autour des villes du Labourd une agriculture maraichère** (moins consommatrice de foncier agricole et plus en phase avec les besoins alimentaires, avec le concours de **régies publiques** exploitation ou ventes).
- Plus à l’intérieur du Labourd, **imposer des "zones agricoles protégées"** pour reconstituer un espace foncier agricole.
- **En Basse-Navarre et Soule : appui à la transmission des exploitations** (notamment aux hors cadres familiaux), maintien de l’entretien des espaces naturels et de montagne par les activités agricoles et agropastorales.

---

<sup>3</sup> [“De la géographie des modes de vie au projet d’aménagement”](#) - Contribution au projet stratégique d’aménagement du SCoT Pays Basque – Seignanx (2021) p.26

## 2023 - “Un projet de territoire pour (a)ménager le Pays Basque intérieur” - Travaux sur les PLUi du Pays Basque intérieur

L’agriculture est un des sept défis identifiés pour le Pays Basque intérieur au cours de ce travail mené avec les membres du CDPB sur le développement des territoires d’Amikuze, Soule, Sud Basse-Navarre (Garazi-Baigorri / Iholdi-Oztibarre).<sup>4</sup>

### Synthèse des enjeux communs aux trois territoires - p.12

#### **Agriculture & transitions : Des mutations socio-économiques et écologiques à opérer pour que le Pays Basque demeure un modèle agricole à taille humaine**

Le modèle agricole basque a de nombreux atouts écologiques, sociaux et culturels.

Les PLUi ont un rôle majeur à jouer dans la préservation des terres et les typologies de productions à favoriser...

- La préservation de l’agriculture et des terres agricoles = 1ère entrée de réflexion de l’urbanisme ; objectif = valoriser les terres à haute qualité écologique et économique.
- Nécessité d’**accompagner les mutations des exploitations** (transmission familiale, HCF, changement d’activités et de cultures).
- Accompagnement nécessaire pour la prise en charge des **problématiques sociales** liées à la propriété, transmission du patrimoine familial : formation, aide reprise exploitation, logements sociaux pour agri à la retraite.
- Préserver l’**agropastoralisme** et maintenir le caractère bien commun de la montagne ; freiner toute dérive consommatrice

### Synthèse des enjeux Amikuze - p.20

#### **Un projet agricole à refonder collectivement**

Une agriculture plus intensive qu’ailleurs et plus confrontée aux mutations.

La transition doit être pensée de façon collective et innovante, par tous les acteurs du Pays Basque intérieur et dans une complémentarité plaine-montagne !

**La transition de l’agriculture** nécessaire pour affronter la **crise de renouvellement** (départs à la retraite, interruption de transmissions familiales, attractivité des jeunes...) qui interroge le maintien des activités et la typologie d’agriculture à développer ; la **crise d’activités** comme la filière bovine, à anticiper (diversification des activités et des cultures, adaptation de parcelles...).

---

<sup>4</sup> “[Un projet de territoire pour \(a\)ménager le Pays Basque intérieur](#)” - Contribution du CDPB aux réflexions sur les PLUi du Pays Basque intérieur (2023) pp.12 / 20 / 27 / 33

### ***Synthèse des enjeux en Soule - p.27***

#### **Renforcer la transmission et l'installation agricole**

Avec les départs à la retraite, le potentiel de terres à reprendre est important mais pas adapté à tous les projets de reprise.

L'avenir de l'agriculture souletine doit être pensé collectivement pour permettre l'installation de nouveaux exploitants.

L'agriculture est un facteur d'attractivité et de développement économique du territoire qui connaît un fort enjeu pour le maintien et la transmission :

- des outils de travail de qualité sont prêts à être transmis voire redirigés vers des filières déficitaires comme le maraîchage ;
- l'accueil de hors cadre familial est indispensable et demande à être accompagné de façon volontariste ;
- le maintien de l'agropastoralisme est nécessaire à la préservation de la qualité des montagnes, à l'économie locale et à la culture ;
- la transmission des codes de bonnes pratiques aux visiteurs permet la cohabitation des différents usages.

### ***Synthèse des enjeux Sud Basse-Navarre - p.33***

#### **Mieux prendre en compte les mutations sociales et la pérennité de l'agriculture paysanne**

Les enjeux liés à la préservation de l'agriculture ont fait apparaître le concept de responsabilité patrimoniale partagée.

Cette prise de conscience collective est nécessaire pour accompagner la préservation du système agricole : soutien aux reprises familiales, accompagnement des hors-cadre familial...

La **préservation du foncier agricole** : étudier la qualité des sols pour regagner des terrains agricoles (terres embroussaillées) et en libérer d'autres pour développer des activités artisanales et industrielles dans le territoire.

- La **transmission des fermes** est au cœur des réflexions, et avec elle la transmission d'un modèle social et d'une identité qui structurent la vie du territoire.
- Les **risques psycho-sociaux** propres au monde agricole, qui demandent une prise en charge organisée et spécifique pour entrer dans l'intimité des familles.

## 2022/2023 : Evaluation de la feuille de route 2020/2022 du Projet alimentaire de territoire de la CAPB

Ce rapport d'évaluation<sup>5</sup> est issu d'un travail effectué par un groupe de membres du CDPB, à partir d'une méthodologie spécifique qui a mobilisé : de l'analyse documentaire pour appréhender le contexte territorial et les défis d'une agriculture durable, une enquête auprès des membres sur les actions et les impacts du PAT dans le territoire, un travail ciblé auprès d'une dizaine de représentant·es d'associations de producteur·rices, de structures de distribution en circuits-courts du territoire et des échanges avec la commission Agriculture-Alimentation du CDPB, les services de la CAPB pour finaliser l'évaluation de la feuille de route.

Ces divers éléments ont permis l'identification de **trois recommandations principales** en vue de la prochaine version du PAT.

### **Renforcer la dimension territoriale du PAT en associant les différent·es partenaires dans sa conception et sa mise en œuvre**

- L'analyse du PAT a montré qu'au vu du large spectre de domaines et d'actions qu'il couvre, il relève de **compétences interinstitutionnelles** (communes, Département, Région, Etat) et ne peut reposer sur la seule compétence « alimentation » intercommunautaire (laquelle est, pour rappel, facultative).
- Le territoire compte de nombreux·euses partenaires (agriculture, pêche et pisciculture, distribution...) qui ont un véritable savoir-faire. La CAPB a su consulter de nombreux·euses acteur·rices de la société civile dans la phase de diagnostic du PAT, et aurait intérêt à **ouvrir le tour de table et à associer plus étroitement l'ensemble de ces partenaires** dans la mise en œuvre du projet, par le biais d'une gouvernance et d'un mode d'animation qui faciliterait la prise de décision et l'opérationnalité.
- Cette mobilisation permettrait d'accroître **la dimension territoriale du PAT** et serait un moteur pour permettre l'action commune en direction d'objectifs partagés par tou·tes.

### **Affirmer et assumer le périmètre d'action du PAT**

- Bien que le PAT soit un outil peu connu, les volontés politiques qu'il affiche sont fortes et il requiert **un travail de communication** pour permettre sa visibilité auprès des citoyen·nes, des élu·es, des partenaires du monde alimentaire et agricole.
- Il faudrait intégrer les références au PAT dans **les politiques publiques** qui lui sont connexes, et l'intégrer dans le cadre de référence de tous les Appels à projets de la CAPB.
- Son **comité de suivi devrait être renforcé et devenir un espace de discussion**, à la fois sur les stratégies et les actions collectives à envisager

### **Créer une feuille de route qui puisse être évaluée**

- L'évaluation des politiques publiques leur confère le rôle de boussole : c'est un moyen de les présenter, de les expliquer, les conforter ou les faire évoluer, elle permet également de rendre compte des effets des actions et de les prioriser, mais **en l'état la feuille de route du PAT ne peut être évaluée.**

---

<sup>5</sup> Rapport du CDPB "[Evaluation de la feuille de route 2020-2022 du Projet alimentaire de territoire de la CAPB](#)" (2023)

- Cette dynamique implique de **penser les critères d'évaluation et les indicateurs** dès la phase de définition des actions, et la mise en place d'un suivi auquel serait associé le de façon régulière le comité de suivi.
- **Prévoir des actions pour partager les avancées** en la matière auprès des citoyen·nes permettrait de valoriser les acteur·rices du territoire, de renforcer cette démarche territoriale portée par la CAPB et de justifier l'augmentation des moyens financiers et humains indispensables à la mise en œuvre du PAT, aujourd'hui manquants.

## Références complémentaires

### “Comment renouveler une ambition collective pour la montagne basque” - Travaux sur la montagne<sup>6</sup>

- Rappel du **rôle économique structurant** des activités agricoles et de toutes celles qui leur sont liées (transformation, distribution, consommation...)
- Rappel des **différentes fonctions sociales** assurées par l’activité agricole : entretien des paysages du Pays Basque intérieur, entretien d’un patrimoine immatériel local, d’une identité et de pratiques culturelles collectives. Les agriculteur·rices et berger·es sont les premier·es usager·es d’une montagne qu’ils·elles contribuent à façonner et entretenir.

### “Vers un tourisme qui profite au territoire : quelles orientations pour le modèle touristique au Pays Basque ?” - Travaux sur le tourisme<sup>7</sup>

- Les agriculteurs et agricultrices peuvent être de précieux **relais pour sensibiliser les visiteur·euses** aux patrimoines naturels, aux bons usages des espaces ruraux et de montagne, à un patrimoine immatériel lié aux pratiques agricoles du Pays Basque... Cette sensibilisation et cette transmission des « codes » a été identifiée comme le principal levier de préservation des espaces aujourd’hui soumis à une plus forte pression touristique.
- Certain·es agriculteur·rices complètent leur activité de production avec une activité complémentaire d’hébergement (accueil à la ferme). Dans ces cas, et avec deux activités simultanées, l’accueil des visiteurs peut être compliqué à assurer par manque de temps et de disponibilité des agriculteurs. Un soutien particulier peut être imaginé pour conforter ces activités propices à une meilleure connaissance du territoire : aides à la rénovation pour développer ces hébergements, services mutualisés d’accueil et d’information des visiteurs...

---

<sup>6</sup> [“Comment renouveler une ambition collective pour la montagne basque”](#) - Contribution du CDPB à la politique montagne de la CAPB (2022)

<sup>7</sup> [“Vers un tourisme qui profite au territoire : quelles orientations pour le modèle touristique au Pays Basque ?”](#) - Contribution du CDPB à la stratégie touristique de la CAPB (2022)